

DEC202160INSHS

Décision portant cessation de fonctions de M. Arnauld Leclerc, directeur, et nomination de M. Frédéric Le Blay aux fonctions de directeur par intérim de l'unité de service et de recherche n° 3491 intitulée Maison des Sciences de l'Homme Ange-Guépin (MSH Ange-Guépin)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC161226DGDS en date du 16 décembre 2016 portant renouvellement de l'unité de service et de recherche intitulée Maison des Sciences de l'Homme Ange-Guépin (MSH Ange-Guépin) ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité de pilotage de l'unité ;

Vu l'avis émis par le conseil de laboratoire de l'unité ;

Vu l'accord des organismes partenaires ;

DECIDE:

Article 1er

Il est mis fin aux fonctions de M. Arnauld Leclerc, directeur de l'unité de service et de recherche n° 3491 intitulée Maison des Sciences de l'Homme Ange-Guépin (MSH Ange-Guépin), démissionnaire, à compter du 1er janvier 2021.

A compter de cette date, M. Frédéric Le Blay, Maître de conférences à l'Université de Nantes, est nommé directeur par intérim de l'unité de service et de recherche n° 3491 intitulée Maison des Sciences de l'Homme Ange-Guépin (MSH Ange-Guépin), jusqu'au 31 décembre 2021.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS

Fait à Paris, le 7 janvier 2021

Le président - directeur général Antoine Petit